

An aerial photograph of a busy street in Brussels, Belgium. The street is filled with a large crowd of people, many of whom are walking. There are several bicycles parked along the sidewalks. On the left, a grey building has a sign that reads "PHARMACIE + APOTHEEK". On the right, a red brick building with many windows is visible. In the background, the city skyline of Brussels is visible, including several tall buildings and a church with a spire. The sky is clear and blue.

# BRUXELLES PATRIMOINES

Décembre 2019 | N° 032

Dossier **VOIR LA RUE AUTREMENT**

Varia ALEXIS DUMONT  
SAINT-VERHAEGEN



# LA RUE, UN ENJEU URBANISTIQUE

## UNE DYNAMIQUE DE GESTION COMPLEXE

**THIBAUT JOSSART**

DIRECTEUR DE L'URBANISME, URBAN.BRUSSELS

L'utilisation de matériaux nobles tels les pavés ou la pierre naturelle ne suffisent pas toujours à préserver la valeur patrimoniale d'un espace public. De même, l'utilisation d'éléments traditionnels, pris isolément de leur contexte historique, juxtaposés les uns aux autres, génère inévitablement un résultat maladroit et maniériste. Ainsi, par exemple, proposer un profil de voirie en pavés avec un filet d'eau central, à la manière « médiévale », n'a que peu de sens dans une voirie néoclassique conçue pour être bordée de trottoirs en saillie.

Les exemples de ce type se multiplient actuellement, générant une confusion générale dans la lecture des différentes typologies de voiries ou de places. Mon propos tente d'expliquer quelles dynamiques aujourd'hui à l'œuvre génèrent ces aménagements discutables d'un point de vue patrimonial.

### DES CONSIDÉRATIONS FONCTIONNELLES AVANT TOUT

Il faut rappeler une réalité pragmatique qui semble souvent négligée lorsqu'on aborde cette question principalement sous un angle patrimonial : depuis toujours les aménagements de voiries ont été motivés par des considérations fonctionnelles en s'adaptant aux moyens de transports disponibles et à la volonté d'améliorer le confort et la vitesse des usagers. Le *cardo* romain, le boulevard haussmannien et la voie rapide urbaine de la seconde moitié du XX<sup>e</sup>



La place Royale, à la croisée d'enjeux multiples (W. Robberechts © urban.brussels).

siècle s'inscrivent dans la même volonté : relier le plus efficacement possible un quartier de la ville à un autre ou à l'extérieur de la cité tout en magnifiant cette connectivité. La forme urbaine qui en a résulté est principalement la conséquence des modes de déplacement disponibles à chacune de ces époques, mais aussi de la mise en valeur de ces axes dans la forme urbaine.

Aujourd'hui encore, les demandes de permis d'urbanisme portant sur les voiries et les places concernent principalement l'aspect fonctionnel de ces espaces et ne sont que secondairement motivées par des raisons esthétiques ou paysagères. Il s'agit essentiellement de gérer l'occupation et la répartition des usagers de l'espace public et d'organiser les flux. La préservation des éléments et des profils historiques encore présents dans les espaces publics, vient souvent au second plan et se résume

à une variable d'ajustement dans l'équilibre du projet.

### DES ACTEURS MULTIPLES

Les demandes de permis portant sur l'espace public sont introduites par des gestionnaires de voiries ainsi que par les acteurs intervenant dans ces espaces (Région, commune, Stib). Chacun d'eux impose des aménagements particuliers en fonction de considérations techniques ou financières spécifiques liées à leur compétence (« couloir » bus et tram pour la Stib, pistes cyclables, etc.) sans nécessairement avoir une vision ou une conception de l'espace public au-delà de leur champ de compétence.

Le contexte institutionnel particulier que nous connaissons à Bruxelles s'accompagne d'une multiplication des acteurs, que ce soit la Région par

le truchement de Bruxelles Mobilité, les 19 communes, ou encore la Stib, sans compter l'intervention du niveau fédéral par le programme BELIRIS. Dès lors, le périmètre des demandes de permis d'urbanisme est conditionné souvent par le périmètre de compétence du demandeur et non pas par la cohérence de l'espace public, que ce soit la cohérence formelle ou historique de cet espace.

Cette logique institutionnelle engendre dès lors parfois des aménagements qui, une fois réalisés, sont perçus comme incomplets ou illogiques. Le promeneur se pose alors légitimement la question de savoir pourquoi le réaménagement comprend, ou ne comprend pas, telle ou telle partie de l'espace public qui aurait dû être intuitivement comprise ou non dans le projet et ne correspond pas toujours à la spatialité du lieu.

## DES MODES DE DÉPLACEMENTS CLOISONNÉS

La multiplication des modes de transports implique actuellement une spécialisation et une segmentation du profil des voiries : les « couloirs » réservés aux transports en commun, les zones de trottoirs dévolues exclusivement aux piétons ou encore les pistes cyclables, sans parler de la circulation automobile et du stationnement qui occupent encore majoritairement l'espace public.

Chaque mode de déplacement impose ses critères et ses normes dans l'espace public : la largeur des trottoirs, la largeur et le marquage au sol des pistes cyclables, les contraintes techniques des transports publics et particulièrement du réseau de tramway qui s'accompagne de l'aménagement de quais

qui s'allongent à l'instar du matériel roulant au fil des années ou encore le placement de plus en plus fréquent de poteaux porte-caténaire qui tendent à se substituer à l'accrochage en façade. Après avoir rencontré l'ensemble de ces contraintes techniques, nous pouvons aborder la dimension scénographique et écologique de l'espace public et envisager des plantations qui pourront éventuellement trouver leur place dans le profil limité entre alignements.

Telle une piscine olympique, la voirie est divisée en couloirs parallèles dans lesquels chacun évolue à son rythme et presque dans le déni des autres usagers.

## DES RÈGLEMENTS À CONCILIER

L'application des règlements régionaux et communaux portant sur l'espace public tend à codifier et à dimensionner les aménagements en fonction de la nature des usagers. Que ce soit la largeur et la hauteur des trottoirs, des pistes cyclables et de voies carrossables en vue de faciliter et surtout sécuriser le passage de telle ou telle catégorie d'usagers. Les récentes préoccupations environnementales ont également des implications dans l'espace public. En effet, le choix des matériaux de revêtement et leur mise en œuvre par l'usage de joints perméables, par exemple, sont de nouvelles données réglementaires qui conditionnent à leur tour les aménagements urbains.

La juxtaposition de chacune de ces préoccupations, chacune légitime en soi, au sein d'un cadre réglementaire rend la conception des espaces public complexe et parfois illisible.

Une simple ballade en ville, quelle que soit la typologie du quartier,

nous fait constater la multiplication des matériaux mis en œuvre, souvent radicalement différents d'une rue à l'autre, et cela sans aucune raison apparente. Nous passons en quelques dizaines de mètres des dalles de ciment traditionnelles aux pavés de lave noire en passant par les pavés de granit portugais multicolores. Cette caractéristique bruxelloise s'explique, outre les périmètres d'intervention et la diversité des commanditaires, par la multiplication des matériaux mis à la disposition des concepteurs d'espace public. Jamais dans l'histoire, une gamme si large de matériaux aussi différents qu'exotique, n'a été disponible.

Traditionnellement, les aménageurs des espaces publics utilisaient les matériaux disponibles à proximité, ce qui réduisait *de facto* le choix et unifiait les espaces, offrant ainsi une cohérence globale. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des projets individuels, concernant un périmètre limité, sans continuité ni interaction avec les espaces contigus extérieurs au périmètre d'intervention. Il en résulte souvent un patchwork dans les revêtements de sol et la perte d'une cohérence au sein d'un quartier pourtant cohérent d'un point de vue historique et architectural et, parfois même, au sein d'une même rue.

## NOUVELLES PERSPECTIVES

Si les acteurs intervenant dans l'espace public agissent souvent comme des prédateurs imposant leurs modalités dans un espace restreint avec pour conséquence la matérialisation d'une ségrégation fonctionnelle et technique, la volonté du nouveau gouvernement est de diffuser un nouveau Manuel des Espace publics qui amènera à en restituer les qualités paysagères.

## COLOPHON

### COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

### RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

### RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

### SECRETARIAT DE RÉDACTION

Cecilia Paredes

### COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes et Christophe Loir (ULB)

### COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

### AUTEURS/COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Marion Alecian, Aurélie Autenne, Céline Chéron, Paula Cordeiro, Marie Demanet, Quentin Demeure, Thibaut Jossart, Isabelle Leroy, Murielle Lesecque, Christophe Loir, Griet Meyfroots, Marc Meganck, Muriel Muret, Cecilia Paredes, Thomas Schlessler, Christian Spapens, Francis Tourneur, Tom Verhofstadt

### RELECTURE

Françoise Cordier, Martine Maillard, Anne Marsaleix, Marc Meganck, Brigitte Vander Bruggen

### TRADUCTION

Gitracom, Hilde Pauwels, Eric Tack, Ubiqu Belgium NV/SA

### CARTOGRAPHIE

Maxime Badard, Philippe Chartier, Cecilia Paredes

### GRAPHISME

Polygraph'

### CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

### IMPRESSION

Graphius Brussels

### DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt, Brigitte Vander Bruggen  
bpeb@urban.brussels

### REMERCIEMENTS

Martin van Berkel, Frédéric Hoebeeck, Frank Scheelings, Thomas Schlessler, René Laurent.

Avec la collaboration de l'équipe du Centre de documentation urban.brussels

Merci aussi aux étudiants du cours *La ville des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : paysages urbains historiques et enjeux actuels*, ULB, 2019

### ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

### CONTACT

Urban.brussels  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles  
www.patrimoine.brussels  
bpeb@urban.brussels

### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès d'Urban.brussels.

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

AOE - Archief Onroerend Erfgoed  
ARAU - Atelier de Recherches et d'Action Urbaines  
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles  
CIDEP Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine  
CD.U.B - Centre de documentation urban.brussels  
ERU asbl Centre d'Études et de Recherches Urbanistiques  
F.R.S. - FNRS - Fonds de la recherche Scientifique  
KBR Koninklijke Bibliotheek - Bibliothèque royale  
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique  
MVB - Musées de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi  
PMW asbl - Pierres et Marbres de Wallonie  
RTC - Royal Trust Collection

### ISSN

2034-578X

### DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/018

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".*

## DÉJÀ PARU DANS BRUXELLES PATRIMOINES

001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes

002 - Juin 2012  
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire

005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez

Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins

010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014  
Lieux de culte

014 - Avril 2015  
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016  
Victor Besme

022 - Avril 2017  
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017  
Nature en ville

025 - Décembre 2017  
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018  
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018  
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018  
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018  
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019  
Bétons

031 - Septembre 2019  
Un lieu pour l'art

Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. *Voir la rue autrement* est l'occasion de questionner la cohérence des missions d'urban.brussels sur cet objet urbain incontournable et de rendre visible l'approche intégrée de ses actions sur le paysage bruxellois.

Bety Waknine,  
Directrice générale



# u



15 €



ISBN 978-2-87584-183-4